

Subsides

Il semble que dans le cas présent comme dans celui de tant d'autres de nos politiques ou de nos initiatives économiques nous nous soyons conformés à la façon de penser des Américains en ce qui concerne nos rapports commerciaux avec les pays en voie de développement. Cette façon de penser s'est révélée dans la communication du secrétaire d'État Kissinger à la session extraordinaire des Nations Unies sur le développement économique en septembre 1975. La communication de M. Kissinger à la session extraordinaire des Nations Unies en septembre 1975 constituait à mon avis l'expression d'une idéologie profondément conservatrice dans le sens le plus strict du mot.

Tout d'abord, M. Kissinger a proposé une théorie américaine type et totalement irréaliste sur la façon dont les pays en voie de développement pourront se tirer du cycle de la pauvreté. Il a dit en effet:

Nous estimons que le développement économique est tout d'abord un processus interne. Ou bien les sociétés créent les conditions nécessaires à l'épargne et à l'investissement, à l'innovation et à l'ingéniosité, aux entreprises et à l'industrie qui mènent ultimement à la croissance économique autonome, ou elles ne le font pas.

Presque chaque mot de cette phrase est un slogan pour la libre entreprise—et je souligne le mot slogan. Ce qui est plus important, c'est que M. Kissinger y affirme une thèse américaine décisive: les pays émergents progresseront tout comme nous et les autres puissances capitalistes avons progressé, car c'est la seule manière.

Deuxièmement, M. Kissinger postule l'harmonie entre les pays riches et les pays pauvres, et non la confrontation. Selon lui, les nations industrialisées ont intérêt à ce que les marchés et la production prennent de l'ampleur dans les pays émergents. Inversement, ces derniers ont un intérêt dans les marchés, les innovations techniques et les capitaux des pays industrialisés. Le marché mondial tel qu'il est maintenant structuré, favorisera le développement économique du tiers-monde, surtout si on cesse de dénigrer ce grand instrument du progrès, la société multinationale.

Le discours de M. Kissinger devant les Nations Unies ne s'est réchauffé que timidement dans son passage sur la fameuse théorie des «avantages comparés» de Ricardo énoncée en 1817, qui enseigne que si chaque pays se spécialisait dans ce qu'il fait le mieux, tout le monde en profiterait. Ce serait une excellente théorie, si ses principes correspondaient parfois avec la réalité, car voici ses données: des marchés concurrentiels, c'est-à-dire où il y a concurrence des prix, le blocage des capitaux, uniformisation des salaires à l'échelle internationale et réalisation du plein emploi. Bien qu'aucune de ces conditions ne se soit réalisée depuis un siècle et demi, la théorie est demeurée extrêmement populaire car elle aide à expliquer la richesse et la puissance du monde capitaliste.

● (2110)

Si l'on considère les institutions en vigueur à l'époque de Ricardo et si l'on juge sous l'angle des priorités de la Grande Bretagne à cette époque, le soutien théorique et pratique qu'accordait Ricardo au libre-échange semble justifié. En fait la Grande Bretagne a utilisé la doctrine du libre échange à son avantage lorsqu'elle était à son apogée comme puissance coloniale dans la deuxième moitié du dix-huitième siècle. Quiconque parcourt la toute dernière édition de l'ouvrage très célèbre du professeur Paul Samuelson intitulé *L'Économique*, que tout étudiant de première année en économie politique connaît, y trouvera l'argument fondamental en faveur du libre échange résumé comme suit:

Le commerce sans entraves favorise une division internationale du travail mutuellement profitable, accroît grandement les produits natio-

[M. Hogan.]

naux réels susceptibles d'être obtenus dans tous les pays et permet de relever les niveaux d'existence dans le monde entier.

J'aimerais faire une brève digression au sujet de nos relations commerciales avec le tiers-monde et commenter le récent rapport du Conseil économique du Canada qui appuie le libre-échange. Point n'est besoin de dire que son attitude s'inscrit dans la longue tradition de la pensée économique qu'on vient tout juste de résumer. En effet, les diverses régions du Canada, qui sont géographiquement différentes, sont souvent citées à titre d'exemple d'une zone de libre-échange. Nous, de la région de l'Atlantique, savons que nous avons souffert dans le passé de cette façon de penser. En effet, nous faisons les frais en majeure partie des politiques tarifaires appliquées dans le cadre d'une politique nationale depuis 1879.

En commentant la présentation, par le Conseil économique, d'une politique de libre-échange comme une option qui s'offre au Canada pour la deuxième moitié de cette décennie, je ne voudrais pas tomber dans le piège et préconiser une politique protectionniste à outrance pour les principaux secteurs de l'économie canadienne, au moment même où l'on assiste à un changement au sein de la structure économique internationale. Non. Je le répète, nous, des provinces de l'Atlantique, savons pertinemment que des subventions élevées et cachées ou la protection des tarifs à l'intention du secteur manufacturier des provinces centrales ont signifié, entre autres choses, que nous avons dû payer pendant des générations un prix élevé pour des mesures inefficaces, autrement dit pour des politiques protectionnistes qui ont profité aux provinces centrales. L'argument de l'industrie «naissante» pour demander la protection a signifié que bien des nouveaux nés en Ontario et au Québec n'ont jamais grandi.

Dans les nouveaux accords du GATT, j'espère que la prise de position du Canada à l'égard des pays développés sera plus favorable en général au libre-échange de biens et de services; je ne crois pas que nous devrions favoriser le protectionnisme. Les entreprises commerciales du pays devraient consacrer plus de temps à susciter et à favoriser la productivité et le rendement, et moins de temps à demander une protection.

Cela dit, je crois que le Conseil économique du Canada a trop insisté sur le libre-échange comme option politique pour le Canada pendant la deuxième moitié de la présente décennie. Ses projections modernes du modèle proposé par Ricardo en 1817 reposent sur des faits qui ressemblent peu à l'ordre politique et économique international actuel. En plus des hypothèses déjà mentionnées, le modèle de libre-échange nécessite des entreprises commerciales petites, faibles et passives, un libre-échange de main-d'œuvre entre les pays et à l'intérieur d'un même pays le libre mouvement de capitaux et des taux de change souples et non dirigés. Lorsqu'ils auront satisfait à ces conditions institutionnelles, alors seulement les participants au commerce international constateront une amélioration dans leur niveau de vie.

Je rappelle à la Chambre que le monde d'aujourd'hui est un monde de sociétés multinationales, de blocs commerciaux, de tarifs, de quotas, de mouvements migratoires de restrictions à l'immigration et de contrôles des mouvements de capitaux. Devant l'état de l'industrie canadienne, on pourrait croire que seul le secteur de la transformation pourrait subir une spécialisation plus poussée. Il est évident que le secteur de nos ressources naturelles est déjà très spécialisé et, pour autant que je sache, toutes les industries de service engagées dans le commerce international le sont également. La spécialisation exigerait une